

Le bulletin d'information du Conseil Municipal 2014-07

REUNION DU 2 OCTOBRE 2014

OBJET: TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DU BOURG, DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DU PUY DE DOME ET DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE.

Le Conseil Municipal a approuvé le projet, l'estimation prévisionnelle des travaux et le plan de financement présenté ci-dessous,

TRAVAUX RESEAUX EAUX USEES:

 Station de traitement
 220 000,00 €

 Réseaux Eaux Usées
 198 000,00 €

 Contrôle Eaux Usées
 11 000,00 €

 Total Travaux réseaux Eaux Usées
 429 000,00 €

DIVERS:

Honoraires de Maitrise d'œuvre, Honoraires assistant maitrise d'ouvrage, Travaux électriques, Frais fonciers (bornage + achat parcelle), Publicités et frais divers, Frais de duplication de dossiers...

33 000,00 €

TOTAL Divers :

TOTAL H.T.: 462 000,00 € TVA: 92 400,00 €

TOTAL TTC: 554 400,00 €

SUBVENTIONS:

Conseil Général du Puy de Dôme :

25 % du coût HT du réseau Eaux Usées et Contrôle : 52 250,00 € 30 % du coût de la station de traitement : 66 000,00 € 25 % du coût des divers : 8 250,00 € **TOTAL :** 126 500.00 €

Agence de l'Eau Loire-Bretagne :

35 % du coût HT des travaux : 161 700,00 €

Fonds propres et emprunt : 266 200,00 €

<u>OBJET: REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT, FIXATION DE LA SURTAXE D'ASSAINISSEMENT, PART COMMUNALE.</u>

Le Conseil Municipal a fixé à 0,75 € hors TVA par m3 consommé et à 60 € hors TVA par abonnement, le montant de la surtaxe d'assainissement à facturer pour le compte de la commune, à compter de la mise en service du réseau collectif d'assainissement.

OBJET : ACHAT DES PARCELLES DE TERRAIN CADASTREES SECTION ZV N° 115 ET N° 116.

Le Conseil Municipal a décidé d'acquérir les parcelles cadastrées section ZV n°115 et n°116, lieu-dit « le Paquier des bœufs », pour y implanter la station de traitement des eaux usées, au prix de 765 €.

OBJET: TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU BOURG, (RUE DE L'EGLISE AU BATIMENT OPHIS), DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DU PUY-DE-DOME DANS LE CADRE DU FONDS D'INTERVENTION COMMUNAL, PROGRAMMATION 2015, PRIORITE N° 1.

Le Conseil Municipal a approuvé le projet, l'estimation prévisionnelle des travaux et le plan de financement présenté ci-dessous,

Coût total HT: 198 000,00 euros
TVA 20,00 %: 39 600,00 euros
Coût TTC: 237 600,00 euros
Dotation d'Equipement des Territoires ruraux: 30 % du HT: 59 400,00 euros

Subvention Conseil Général du Puy-de-Dôme :

30 % du reliquat programmation 2013-2015/ 116 692 euros : 35 007,60 euros Fonds propres : 143 192,40 euros

OBJET: TRAVAUX DE REPARATION DE BATIMENTS COMMUNAUX, SALLE POLYVALENTE: DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DU PUY-DE-DOME DANS LE CADRE DU FONDS D'INTERVENTION COMMUNAL, PROGRAMMATION 2015, PRIORITE N° 2.

Le Conseil Municipal a approuvé le projet, l'estimation prévisionnelle des travaux et le plan de financement présenté ci-dessous,

Coût total HT:

TVA 20,00%:

Coût TTC:

Subvention Conseil Général du Puy-de-Dôme: 30 % du HT

Fonds propres:

112 786,00 euros
22 557,20 euros
135 343,20 euros
33 835,80 euros
101 507,40 euros

OBJET: ACCORD D'UNE AUTORISATION PERMANENTE DE POURSUITE AU RECEVEUR MUNICIPAL.

Le Conseil municipal a décidé d'accorder une autorisation permanente au Receveur Municipal, pour engager des poursuites pour tous les titres de recettes, quelle que soit la nature des créances ou des poursuites.

OBJET: REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES OUVRAGES DES RESEAUX PUBLICS DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE.

Le Conseil Municipal a fixé le montant de la redevance due par ERDF pour occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité au taux maximum prévu, soit 195 euros.

,	<i>~</i>		•	
10	/ nncoll	Μυρικικοί	communique	
	CONSCI	municipui	COMMUNICIPAL COMMUNICATION COM	
		,	,	

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918.

La population est invitée à la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, qui aura lieu mardi 11 novembre, à 11 heures, devant le monument aux morts. Un vin d'honneur clôturera cette manifestation.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES.

« Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique. »

Les listes électorales seront révisées du 1er septembre au 31 décembre 2014.

Si vous n'avez pas encore effectué cette démarche, c'est le moment pour vous faire inscrire. Pour cela, vous devez remplir une des trois conditions prévues par le code électoral :

- avoir son domicile sur la commune,
- y avoir une résidence,
- être contribuable depuis au moins cinq années consécutives.

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

COMPTE FACEBOOK.

La commune s'est dotée d'une page facebook. Pour y accéder et l'enrichir, taper dans la barre d'adresse : www.facebook.com/bortletang

RECENSEMENT 2015 DE LA POPULATION.

Notre commune figure dans la liste des communes qui ont à réaliser l'enquête de recensement de la population en 2015, du 15/01/2015 au 14/02/2015.

Il est nécessaire de recruter un agent recenseur qui collectera les renseignements.

Pour pourvoir le poste d'agent recenseur, la commune fait appel à candidature.

La fonction d'agent recenseur requiert un certain nombre de qualités :

- une bonne connaissance de la commune est souhaitable,
- capacité relationnelle: l'agent recenseur doit être à l'aise dans les contacts avec la population.
- moralité, neutralité, discrétion: l'agent recenseur doit respecter scrupuleusement le secret statistique et veiller à la stricte confidentialité des données individuelles qu'il est habilité à collecter,
- favorable à l'outil informatique : l'agent recenseur devra informer sur la possibilité de remplir le questionnaire sur internet et encourager les habitants qui ont cette facilité à le faire.
- **stabilité dans la fonction :** la commune aura à évaluer le risque de voir un candidat abandonner son travail avant de l'avoir achevé,
- sérieux, ordre et méthode: sont des qualités requises pour la bonne exécution des opérations à effectuer,
- disponibilité: l'agent recenseur devra impérativement être disponible du 02/01/2015 au 21/02/2015 pour être formé, procéder à la collecte et assurer les retours de questionnaires dans les délais.

DONNEES CHIFFREES ESTIMATIVES DE LA COMMUNE :

Nombre de logements : environ 250 Nombre d'habitants : environ 600.

LES LETTRES DE CANDIDATURE SONT A ADRESSER A LA MAIRIE <u>AVANT LE 25</u> <u>OCTOBRE 2014.</u>

INFORMATIONS DIVERSES

REUNION DES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S. Depuis le jeudi 9 octobre, les assistant(e)s maternel(le)s de Bort l'Etang se réunissent à la Mairie les jeudis de 9h30 à 11h30 en période scolaire. Tou(te)s les assistant(e)s maternel(le)s qui souhaitent participer aux activités sont les bienvenu(e)s.

CINEMA: prochaines séances, salle des fêtes:

Mercredi 22 octobre, 15 H 00 : Pour jeune public : DRAGONS 2

Mercredi 22 octobre, 20 H 30: L'HOMME QU'ON AIMAIT TROP, avec Guillaume

CANET, Catherine DENEUVE

1976. Après l'échec de son mariage, une jeune femme tombe amoureuse de l'homme de confiance de sa mère un avocat de dix ans son aîné. Suite à une liaison tumultueuse, elle disparaît à la Toussaint 1977. On ne retrouvera jamais son corps. Convaincue de la culpabilité de l'avocat, la mère de la jeune femme se bat pour qu'il soit condamné...

CLASSE 75 : Les natifs de l'année 1955 prévoient de fêter leurs 60 ansLes personnes concernées et intéressées pour festoyer en 2015 peuvent joindre Chantal EVE ☎: 04 73 68 53 80

GYMCLUB: Les cours de gym ont repris depuis le 8 septembre les lundis de 19 H 30 à 20 H 30 à la salle polyvalente. Pour tous renseignements, contactez :

A. MARCHADIER: 04 73 68 29 97

B.BONCHE: 04 73 68 40 96

<u>COUTURE</u> Les cours de couture reprendront le mercredi 8 Octobre 2014 de 16H30 à 18 h30 à la salle de la garderie de l'école de BORT. Pour plus de renseignements contacter Mme EVE Chantal au 04 73 68 53 80.

<u>Gérer et valoriser durablement le bois des haies :</u> Présentation et Démonstration

Le Parc naturel régional Livradois-Forez organise une journée de démonstration de production de plaquette bocagère le :

Jeudi 16 octobre 2014, à partir de 9h00 à BORT-L'ETANG.
ACCUEIL SUR L'EXPLOITATION AGRICOLE DE MONSIEUR CHAIZE A GUILLAUMONT

Cette journée est ouverte au public.

Des outils modernes existent pour récolter et valoriser le bois des haies en plaquette bocagère. Elus, agriculteurs, propriétaires fonciers, venez vous informer sur les outils de production de plaquette bocagère et sur ses débouchés.

Contenu de la journée

- Accueil sur une exploitation agricole;
- Présentations sur site : ressources bocagères et productivité, gestion durable des haies bocagères, mécanisation de l'entretien des haies, valorisation en litière et bois énergie, retours d'expérience ;
- Démonstration de matériel d'élagage et de broyage.

Contexte et partenariats : Cette journée est organisée dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « Plaine des Varennes », en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Puyde-Dôme, la Mission Haies Auvergne, la CUMA des Deux Rochers, la FDCUMA et l'ADUHME

(Association pour un Développement Urbain Harmonieux par la Maîtrise de l'Energie).

RENDEZ-VOUS DU COMITE D'ANIMATION CULTURELLE: THEATRE!

« Le retour du roi » par la Compagnie de l'Abreuvoir

Le roi rentre victorieux de la guerre. Emporté par son succès, il veut prendre un bain de foule mais son conseiller tente de lui expliquer que l'opinion publique n'est pas en parfait accord avec les décisions du gouvernement....

Un texte très contemporain, drôle, ironique parfois burlesque avec deux comédiens masqués et incisifs !!

Salle des fêtes - Bort-L'Etang - Dimanche 14 décembre 2014 - 17h

Ces rendez-vous sont organisés avec le soutien du Conseil Général du Puy-de-Dôme et de la municipalité de Bort-l'Etang.